



L'assemblée générale des parents de l'école Pointe-Olivier, tenue au gymnase de l'établissement, situé au 278 Chemin-des-Patriotes, le 29^e jour d'août 2022.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la direction

Mme Annie-Mélanie Rioux souhaite la bienvenue aux 46 parents présents à compter de 18h13. Mme Rioux explique que nous avons un code QR cette année afin que les parents présents puissent suivre la réunion sur leur cellulaire et avoir les copies de documents.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire et la présidence d'assemblée

Mme Sophie Dugrenier propose Mme Annie-Mélanie Rioux à titre de présidente d'assemblée. Mme Dugrenier se propose comme secrétaire d'assemblée. **Appuyé par Mme Valérie Casavant**

Adopté à l'unanimité

3. Mot de la direction et présentation des membres de l'équipe-école

Madame Annie-Mélanie Rioux présente le déroulement de la réunion, nomme que l'équipe école sera présentée vers la fin de la réunion. Madame Rioux, dévoile également le thème de la rentrée **Le bonheur !**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2.0 Désignation d'un ou d'une secrétaire et de la présidence d'assemblée
- 3.0 Mot de la direction et présentation des membres de l'équipe de Pointe-Olivier
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente
- 6.0 Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022
- 7.0 Adoption de la procédure d'élection
- 8.0 Conseil d'établissement
 - 8.1 Rôle et fonction
 - 8.2 Élection des représentants et substituts au Conseil d'établissement (2 mandats de 2 ans)
- 9.0 Organisme de participation des parents (OPP)
 - 9.1 Rôle et fonctions
- 10.0 Formation ou non d'un OPP
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Résultats du vote s'il y a lieu
- 13.0 Élection du représentant et du substitut au comité de parents
- 14.0 Varia
- 15.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Valérie Casavant d'adopter l'ordre du jour préparé conjointement par la présidente du conseil d'établissement et la directrice.

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente

Suite à la lecture du compte rendu de l'assemblée générale des parents du 30 août 2021, il est proposé par madame Julie Jolin d'adopter le compte rendu du 30 août 2021.

Adopté à l'unanimité

6. Bilan annuel du conseil d'établissement et rapport annuel 2021-2022

Cette année le bilan est conjointement présenté avec le rapport annuel de l'école. Les nouveaux modules de l'aire de jeux seront prêts pour avril 2023. Madame Rioux

présente les coups de cœur : À l'École on bouge ! qui consiste à bouger au moins 1h par jour, lecture chez les élèves, les activités professeurs-élèves. La patinoire sera de retour cette année dans la cour école. Nous aurons 15 classes à Pointe-Olivier cette année dont 3 classes de maternelle 5ans et 1 classe de maternelle 4 ans.

L'équipe TES-psychoéducatrice sera composée de deux techniciennes en éducation spécialisée et une psychoéducatrice.

Le rapport annuel fait état du plan d'action pour contrer l'intimidation dans l'école.

Madame Rioux explique à l'Assemblée le fonctionnement des réunions du Conseil et le rôle de celui-ci. Par exemple, le conseil adopte le budget, les sorties éducatives, la grille-matières, les prêts de locaux et les effets scolaires. Il est proposé par Madame Marie-Claude Paquet d'adopter le bilan annuel du conseil d'établissement 2021-2022 ainsi que le rapport annuel de l'école Pointe-Olivier.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption de la procédure d'élection

Madame Rioux rappelle qu'il y a deux mandats de deux ans de disponibles cette année. Il est convenu par les membres de l'assemblée de procéder par un vote à main levée.

- Cynthia Boivin-Lapointe
- Isabelle LaRocque
- Mylène Fournier
- Marie-Pier S. Viger se présente comme substitut
- Julie Aedo Bouchard se présente comme substitut

8. Conseil d'établissement

Ce point a été discuté au point 6 de la rencontre.

9. Organisme de participation des parents (OPP)

9.1 Rôle et fonction

Madame Rioux présente le rôle d'un OPP afin de savoir si les parents désirent s'impliquer au sein de ce comité. Madame Rioux précise que l'OPP œuvre en réponse aux besoins de l'école et actuellement il n'y a pas de mandat ou de besoin de financement. Madame Rioux mentionne que si le besoin se présente en cours d'année, l'école fera une demande pour des bénévoles de façon ponctuelle.

10. Formation ou Non d'un OPP

Il est proposé par madame Jessica Voghel de ne pas former d'OPP pour cette année. Appuyé par monsieur Étienne Paquin.

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Aucune question

12. Résultats du vote s'il y a lieu

Les membres élus à mains levées sont mesdames Isabelle LaRocque et Mylène Fournier pour des mandats de 2 ans.

13. Élection du représentant et du substitut des parents au comité de parents

Ce point a été reporté à notre prochaine rencontre du conseil d'établissement.

14. Varia

N/A

15. Levée de l'Assemblée

Il est proposé par Madame Marie-Claude Paquet et unanimement résolu de lever l'Assemblée. Il est 19h29.

Annie-Mélanie Rioux
La directrice de l'école

Sophie Dugrenier
La présidente du Conseil